

**Faciliter l'intégration des jeunes travailleurs dans les industries européennes
de la métallurgie, des transports, de l'alimentation, des services, de la
construction et du bois
(dans le cadre de l'Agenda Social de l'UE)**

du 13 au 15 mai 2015 - Cavtat – Dubrovnik (Croatie)

INFORMATIONS PRATIQUES

DATES

L'arrivée des participants est prévue le mercredi 13 mai 2015 (enregistrement à l'hôtel à partir de 14:00). La Conférence se terminera le vendredi 15 mai 2015 après le déjeuner qui sera servi à 13:00.

HOTEL ET LIEU DE LA CONFERENCE

Hôtel Croatia

Frankopanska 10

20 210 Cavtat

Tél : +385 (0)20 475 555

<http://www.adriaticluxuryhotels.com/fr/hotel-croatia-dubrovnik-cavtat/>

TRANSFERT ENTRE L'AÉROPORT DE DUBROVNIK ET L'HÔTEL

Une navette transportera les participants de l'**aéroport de Dubrovnik** à l'hôtel et inversement. Notez que tout changement de vol doit être communiqué en temps utile aux organisateurs afin qu'ils puissent modifier l'horaire de ramassage en conséquence.

INTERPRETATION

L'interprétation sera fournie de et vers l'anglais, le français, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le croate et le serbe.

Liste des participants

L'enregistrement des participants aura lieu le jeudi 14 mai de 08:00 à 08:45.

Tous les participants doivent signer la feuille de présence lors de leur enregistrement.

HÔTEL

Les organisateurs prendront en charge votre séjour dans une chambre seule pendant **deux jours maximum en pension complète. Aucune autre dépense ne sera prise en charge.**

La FETBB effectuera les **réservations de chambres d'hôtel** et leur paiement sur la base des informations mentionnées sur le formulaire d'inscription.

REMBOURSEMENT DU VOYAGE

Notez que le montant maximum qui sera remboursé pour le voyage est de **350 euros**.

Si vos frais de déplacement dépassent ce montant, merci de prendre contact avec la FSESP à cette adresse psanchez@epsu.org pour obtenir leur autorisation.

Tous les participants recevront un formulaire de remboursement lors de leur enregistrement. Il devra être rempli correctement et renvoyé aux organisateurs après la Conférence.

Pour **toutes** les sommes et dépenses indiquées sur le formulaire (train, avion, bus, tram, métro,...), les justificatifs doivent être envoyés au Secrétariat de la FETBB à Bruxelles **au plus tard deux semaines après la conférence.**

Les notes de frais qui ne sont pas soumises dans les délais impartis ne seront pas prises en compte.

La FETBB remboursera les frais de déplacement selon le barème suivant :

- Les **voyages en avion**, qui ne sont autorisés que pour une distance supérieure à 800 km (400 + 400) ou si le voyage implique la traversée d'une mer, seront remboursés sur la base du voyage le moins cher à la date de l'invitation (les billets en classe Affaires et/ou à un tarif plus élevé ne seront pas remboursés).

Pour les voyages en avion, merci d'envoyer la partie restante du billet d'avion original et les cartes d'embarquement !

- Les **voyages en train** seront remboursés sur la base du trajet le plus court et le moins cher en 1ère classe.
- Les **voyages en voiture** seront remboursés sur la base du prix d'un billet de train aller/retour en 1ère classe. Merci de fournir des justificatifs de votre gare ferroviaire indiquant le prix de ce billet. Les parkings ne sont pas remboursables.

Remarque : les voyages en taxi ne seront pas remboursés.

DEVISE

La Kuna croate (kn) est la monnaie ayant cours légal en Croatie. 1 € équivaut environ à 7,7 kn. Vous pouvez facilement retirer des devises locales aux distributeurs automatiques ou dans un bureau de change. Notez que certaines boutiques/certains bars acceptent les euros mais ils ne sont pas obligés d'accepter les paiements en euros ou toute autre devise.

PROGRAMME

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le Secrétariat de la FSESP : e-mail vvandenabeele@epsu.org et psanchez@epsu.org